

VENDREDI 24 NOVEMBRE 2017

Aménagement d'une bretelle d'évitement du giratoire de la RD 611 et de l'A 38 à La Crèche

Le Département des Deux-Sèvres procède à des travaux de création d'une voie permettant de transiter de la route départementale 611 en venant de Niort à la route départementale 647 en direction du centre routier sans passer par le giratoire d'accès à l'autoroute A 83. Cette opération permettra de réduire le nombre de véhicules sur le giratoire et d'améliorer, ainsi, la fluidité du trafic sur cet axe très fréquenté. " Le but, précise le service des routes de la collectivité, est de désengorger ce carrefour qui connaît des ralentissements matin et soir avec un trafic de plus de 22 000 véhicules par jour dont 2560 véhicules lors des heures de pointe. "

Débutés lundi 20 novembre, les travaux confiés à la société Eiffage dureront trois mois. Pour l'heure, après les travaux de débroussaillage, les travaux de terrassement ainsi que ceux liés aux dispositifs d'évacuation des eaux pluviales sont engagés. Reste à effectuer : la dépose et repose de glissières, la création d'un fossé, la réalisation de la structure de la chaussée et d'un accotement stabilisé, la mise en place de terre végétale, la signalisation horizontale et verticale. Coût global du chantier : 330 000 euros TTC financés à hauteur de 70 % par le Département, également maître d'ouvrage, et à 30 % par la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre. A noter également que durant l'été 2016, des travaux de rétrécissement de l'îlot central ont été menés, permettant la circulation sur deux voies et améliorant ainsi la fluidité. Coût : 80 000 euros financés par le Département.

Si la circulation est maintenue sur la route départementale 611 avec une légère modification du tracé en arrivant sur le giratoire en venant de Niort, la route départementale 647 en direction du centre routier sera fermée à la circulation, l'autre sens sera maintenu ouvert. Les usagers qui veulent rejoindre le centre routier ou la direction de Fressines – La Mothe-Saint-Héray seront invités à suivre la déviation mise en place par la route départementale 7 (voie d'accès salle L'Hélianthe).

A l'approche de ce chantier, il est conseillé de réduire la vitesse de son véhicule et de respecter les indications données par les panneaux de signalisation de chantier. Lors de la traversée du chantier, chaque automobiliste est invité à redoubler de vigilance et à respecter les distances de sécurité.

Légende photo : Visite de chantier pour les élus du Département et de la communauté de communes du Haut Val de Sèvre vendredi 24 novembre.

CONTACT PRESSE

Delphine PERONNET

Direction du Cabinet et de la Communication

Tél : 05 49 06 63 48 / Port : 06 63 21 57 51



www.deux-sevres.fr